

# TEC120 - Comptabilité approfondie

🌟 Valide le 19-06-2019

## Présentation

**Code : TEC120**

## Prérequis

0 crédits

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

**Responsabilité nationale :**  
EPN10 - Comptabilité  
Contrôle Audit (CCA) /  
Laurence MORGANA

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (<https://www.francecompetences.fr/>) ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (<https://www.francecompetences.fr/>) ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

**Contact national :**

EPN10 - CCA - Intec  
40 rue des jeûneurs  
75002 Paris  
01 40 27 25 38  
Service accueil-orientation  
[intec\\_accueil@lecnam.net](mailto:intec_accueil@lecnam.net)

## Objectifs pédagogiques

UE constitutive du DGC de l'INTEC.

Programme de préparation à l'épreuve 10 du DCG Etat.

Le cours prépare à l'épreuve de Comptabilité Approfondie. Afin de suivre le programme dans les meilleures conditions, il est fortement conseillé aux étudiants de s'assurer qu'ils maîtrisent les notions fondamentales étudiées dans l'UE Introduction à la comptabilité. Les thèmes abordés sont consacrés à la technique comptable approfondie : cadre conceptuel, évaluation des actifs et passifs, rattachement des charges et des produits au résultat, comptabilisation des capitaux permanents, entités spécifiques, introduction à la consolidation et introduction à l'audit légal.

## Compétences

- Connaissance de la profession comptable.
- Connaissance de la technique comptable approfondie.
- Introduction à la consolidation des comptes.
- Introduction à l'audit légal des comptes annuels.

## Programme

### Contenu

Partie 1. Profession et normalisation comptable

Titre 1. Profession comptable

Titre 2. Normalisation comptable

Partie 2. Actif

Titre 1. Principes généraux

Titre 2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Titre 3. Stocks

Titre 4. Actifs financiers

Partie 3. Passif

Titre 1. Capitaux propres

Titre 2. Passif externe

Partie 4. Charges et produits

Partie 5. Entités spécifiques

## Modalités de validation

- Examen final

## Description des modalités de validation

- Examen final écrit d'une durée de 3 heures.
- Coefficient : 1
- Note inférieure à 6/20 éliminatoire.

La réussite à cette unité d'enseignement permet l'acquisition du bloc de compétences correspondant.